



Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur

**CONDITIONS GENERALES APPLICATIONS AUX OPERATIONS DE TRANSACTION SUR IMMEUBLES D'HABITATION,
PROFESSIONNEL ET TERRAINS A BATIR**

Ces honoraires comprennent la commercialisation, la rédaction du compromis de vente, le suivi du dossier jusqu'à la rétrocession de l'acte authentique

Prix de vente	Habitation / Professionnel / Commercial
Inférieur à 50 000 €	3 500 € TTC
De 50 001 à 150 000 €	8,00 % TTC
De 150 001 à 170 000 €	6,30 % TTC
De 170 001 à 280 000 €	6,00 % TTC
De 280 001 à 450 000 €	5,00 % TTC
De 450 001 à 500 000 €	4,80 % TTC
De 500 001 à 550 000 €	4,50 % TTC
De 550 001 à 700 000 €	4,00 % TTC
De 700 001 à 850 000 €	3,90 % TTC
De 850 001 à 1 000 000 €	3,70 % TTC
Supérieur à 1 000 001 €	3,50 % TTC
	TERRAIN
Inférieur à 150 000 €	8 %
Supérieur à 150 001 €	6%
BOX	2500 Euros TTC
Parking	1500 Euros TTC

AVIS DE VALLEUR : Contrat sur rendez-vous *Taux TVA applicable 20 %

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI Vernier Immobilier – 15 boulevard des sports – 77700 Bailly-Romainvilliers HONORAIRES AU 01/12/2022

SAS VERNIER TRANSACTION / au capital social de 40 000 € - RCS MELUN 528 773 674 Carres Professionnelles N° T CPI 7701 2018 000 023 997

délivrée par la CCI de Seine et Marne

Caisse de garantie GALIAN 89 rue de la Boétie 75008 PARIS - N° 43196C de 200,000€ - Sièges social : 99 Rue de Paris – 77200 TORCY

Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1986	Honoraires TTC Bailleur	Honoraires TTC Locataire
Vistes, constitution du dossier, rédaction du bail	Dans la limite de 8/10/12 € TTC / m ² de surface habitable (en fonction des zones)	Dans la limite de 8/10/12 € TTC / m ² de surface habitable (en fonction des zones)
Etat des lieux	Dans la limite de 3 € TTC / m ² de surface habitable	Dans la limite de 3 € TTC / m ² de surface habitable
Frais d'entremise et de négociation	Forfait 150 €	A la charge du bailleur
Locaux de droit commun / commerciaux/ industriels/ professionnels	Honoraires TTC Bailleur	Honoraires TTC Locataire
Sur le loyer annuel	9%	9%

Honoraires de gestion

Prestations de gestion	Honoraires Bailleur
Gestion immobilière	7.20% TTC sur le montant des encaissements 6% TTC à partir de 2 lots
Assurance GII	2.35% TTC
Aide à la déclaration annuelle des revenus fonciers	60 € TTC par lot principal
Représentation du mandant aux assemblées générales de copropriété	250 € TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI Vernier Immobilier – Siège Social – 99 Rue de Paris 77200 TORCY

SAS Vernier Transaction au capital de 40 000 € - RCS MELUN 528 773 674 - Cartes Professionnelles T/G CP1 77012018023997 délivrées par la CCI de Seine et Marne.
Caisse de garantie GALIAN 89 rue de la Boétie 75008 PARIS - N° 43196C -- 120.000€ - Honoraires au 02/01/2023. **LA DELIVRANCE D'UNE NOTE EST OBLIGATOIRE.**